

Dominique Dupagne, dans son bureau, à Paris, le 13 janvier.
BAUDOUIN POUR
«LE MONDE»



FLORENCE ROSIER

Il est fier d'avoir été croqué par Voutch, dans son cabinet parisien. D'un trait fidèle, le dessinateur a campé le décor : lourdes tentures, tapis persan, parquet de chêne... et jusqu'à la pénombre, propice aux confidences. On aperçoit même un coin de la cheminée, avec ses moulures haussmanniennes. Un feu y crépitait, en cet après-midi de janvier. On avait rendez-vous avec Dominique Dupagne, médecin généraliste. « Ce bureau de bois était celui de mon père, cardiologue, confia-t-il. De mon arrière-grand-père à mon fils, nous sommes cinq générations de médecins ! »

Vertige du temps qui passe, et du gouffre entre les époques. Dans ce cabinet intime et cosy, situé juste en face du parc Monceau, rien ne semble avoir changé depuis des lustres. Et cependant, tout a changé avec l'arrivée d'un écran, sur un coin de l'antique bureau. Transformant ce petit monde de Proust en un épiceur du « Web de la santé ». C'est là, en effet, qu'officie un des pionniers de la médecine 2.0. En 2000, Dominique Dupagne a fondé un site sur la santé, Atoute.org. Un succès : regroupant forums et articles sur la pratique, l'enseignement et l'éthique de la médecine, ce site reçoit un million de visiteurs par mois – dont de nombreux professionnels de santé.

A travers ce site, cet agitateur d'idées deviendra un pourfendeur de l'emprise des lobbys privés dans le monde de la santé ; un croisé de la lutte contre la désinformation et les errances de la médecine. Le sabre laser de ce Jedi ? La fibre optique ou téléphonique de la communication Internet. « Avec le Web, j'ai rencontré le vecteur que je cherchais. » Un vecteur quasi idéal car il offre une puissance de diffusion très large des idées non dominantes, affranchie des hiérarchies et d'un coût dérisoire.

Le scandale du Mediator l'a bien illustré. Dès 2003, Dominique Dupagne a été le premier à démasquer sur la Toile ce coupe-faim. En 2011, il brandira son sabre laser pour défendre sa « princesse Léia » : Irène Frachon. Pour avoir osé s'en prendre au système, la pneumologue était victime de violentes attaques anonymes sur les réseaux sociaux. « J'ai pourfendu ces attaques tordues sur le Web. »

Ce 19 janvier, Dominique Dupagne lance un nouveau site : une « e-Conférence nationale de santé » où il invite ses confrères à débattre sur notre système de santé. Une initiative qui se veut constructive. Mais ce frondeur avoue vouloir « faire ainsi concurrence à la "Grande Conférence nationale de santé" » organisée par la ministre de la santé, Marisol Touraine, pour réorganiser le système de soins. Une douzaine de questions récurrentes seront soumises au vote et aux propositions des praticiens sur les mutuelles et assurances complémentaires, le tiers payant généralisé, les déserts médicaux, la formation des médecins par l'industrie...

« Quand j'étais en cinquième année de médecine, se souvient-t-il, j'ai découvert qu'on pouvait lire dans de grands quotidiens des choses fausses sur la santé. Ce fut un choc ! J'ai vite compris qu'il était derrière cette manipulation. » Il devra attendre la fin des années 1990 pour disposer du relais de choix contre cette désinformation. « Nos chemises se sont croisées quand le Web en santé a commencé à décoller, raconte le médecin-entrepreneur Laurent Alexandre [contributeur du supplément « Science & médecine »]. Dominique Dupagne a créé Atoute.org et j'ai développé Doctissimo. Je lui ai proposé de racheter son site, mais il a choisi de rester indépendant, dans un modèle à but non lucratif. Il est devenu incontournable, avec des prises de position parfois iconoclastes et souvent courageuses. Il fait une analyse très scientifique des situations, indépendante des lobbys. Dans son rôle de veilleur moral, il est très respectable. »

Le grand public l'a découvert en 2009 : dans

Dominique Dupagne, Jedi de la médecine 2.0

REPORTAGE | Agitateur du Web, ce médecin généraliste pourfend désinformation, dogmatismes et emprise des intérêts privés en santé

un texte cosigné par 240 confrères, il a révélé les contre-vérités qui circulaient sur la pandémie de grippe A (H1N1). Ces iconoclastes ont été les premiers à critiquer la campagne de vaccination contre cette pandémie. « Aujourd'hui, les Français ont perdu confiance dans les autorités sanitaires, qui leur ont menti à propos du vaccin contre la grippe A (H1N1), analyse Dominique Dupagne. Pour restaurer cette confiance, la ministre doit jouer la carte de l'information complète, transparente et honnête sur chaque vaccin. »

« Je ne dors que cinq heures par nuit », confie cet infatigable, qui avoue être un « inattentif hyperactif ». A 58 ans, il multiplie les activités. Ses consultations l'occupent entre vingt-cinq et trente heures par semaine, soit « un mi-temps de médecin ». Il consacre beaucoup de temps à la gestion de ses sites, blogs et forums. « Il y a dans la médecine générale une dimension humaine que je retrouve sur les ré-

seaux sociaux. » Ce touche-à-tout est aussi consultant auprès des éditions Vidal, spécialisées dans les médicaments. Depuis 2011, il collabore régulièrement à l'émission scientifique « La Tête au carré », sur France Inter, et il arrive que France 2 fasse appel à ses lumières. Par ailleurs, il est membre de l'association Formindep, qui milite pour une formation et une information médicales indépendantes. A ses heures « perdues », il écrit aussi des ouvrages sur les dysfonctionnements de la médecine ou de la société.

Du redresseur de torts, il a, de prime abord, cet air un rien ragueux, farouche, hérissé. Est-il un indigné ? « Je ne m'indigne pas, j'attaque ! Mine de rien, j'ai acquis un poids significatif dans le monde de la santé. Et j'es-

saie de l'utiliser pour des causes qui me paraissent justes. » Ses croisades l'ont parfois conduit à des déceptions. « J'ai cessé de me battre pour la transparence absolue des liens d'intérêt en santé ; c'est un combat perdu. Ce qui m'importe, c'est que les gens comprennent que les experts ne détiennent pas toujours la bonne parole. »

Dans son livre *La Revanche du rameur* (Michel Lafont, 2012), il dénonce un ordre social fondé sur un modèle archaïque : les dominations hiérarchiques. Reprenant des thèses de Pierre Bourdieu ou d'Henri Laborit, il s'en prend au système des élites, avant tout motivées par le maintien de leur pouvoir. « Tant qu'on n'aura pas compris que le cerveau est une machine à dominer, on ne pourra pas lutter efficacement contre ces hiérarchies aliénantes. » Il s'élève aussi contre les puissants méfaits de la « démarche qualité » dans le monde du travail, quand les directives, les normes et les procédures sont appliquées sans discernement. Pour autant, ce subversif se veut constructif, tendu vers la recherche de solutions.

« Tant qu'on n'aura pas compris que le cerveau est une machine à dominer, on ne pourra pas lutter efficacement contre les hiérarchies aliénantes »

Son intransigence ne lui vaut pas que des amis. Mais la rigueur de sa démarche est souvent reconnue. « Dominique Dupagne s'est singularisé de longue date par la diffusion de messages scientifiquement fondés sur des preuves, indépendants de l'industrie pharmaceutique. A une époque où ce n'était pas la mode, il a été un grand et intelligent précurseur, estime le professeur Vincent Renard, président du Collège national des généralistes enseignants (CNGE). Il a su très tôt comprendre et exploiter la puissance d'Internet et des réseaux sociaux dans la diffusion des messages. A travers ses actions, c'est un homme et un médecin utile à la société et aux patients. »

Le docteur Dupagne confie être « un des derniers dinosaures à s'être installé en secteur 2 [les tarifs pratiqués en secteur 2 sont librement fixés par le médecin] ». Sa consultation, dans ce quartier huppé, coûte 50 euros. Le prix de son indépendance ? Ou celui d'une médecine « lente » et de qualité, face aux contraintes de l'exercice de la médecine libérale ? Il continue d'aimer par-dessus tout son métier. « Il y a peu de professions où l'on a en fin de journée le sentiment d'avoir été si utile. » ■

En Roumanie, la science pour sortir de prison

VIE DES LABOS



MIREL BRAN

(Bucarest, correspondant)

Balzac en aurait pâli d'envie. Dix livres écrits en dix-huit mois, voilà un exploit difficile à battre. L'auteur, Dan Voiculescu, est un homme d'affaires sulfureux qui a dirigé un empire médiatique en Roumanie avant de se retrouver derrière les barreaux pour corruption. Son exemple a fait école puisque 188 détenus roumains ont écrit 430 livres ces deux dernières années. L'origine de la passion des prisonniers roumains pour l'écriture ? Selon une loi votée en 2000, un détenu qui publie un ouvrage scientifique peut alléger sa peine d'un mois. Il suffit qu'un éditeur ou un professeur d'université valide la qualité ou l'aspect scientifique du livre pour gagner le précieux mois de liberté. « Ce phénomène a échappé à tout contrôle », a affirmé le 11 janvier la ministre de la justice, Raluca Pruna, qui promet d'abroger cette loi.

Les procureurs du parquet national anticorruption se sont saisis eux aussi de cette affaire de livres concoctés à la chaîne dans les prisons. En 2000, deux ouvrages étaient publiés par des détenus, en 2014 il y en avait 90 et, en 2015, la production est montée à 340 livres. Cet intérêt subit pour les sciences s'explique. Mis à part les délinquants de droit commun, les prisons roumaines accueillent actuellement la crème du pays. Grâce à une campagne anticorruption sans précédent, plus de 3 000 hauts fonctionnaires et hommes politiques, députés, sénateurs, maires, généraux et ministres se sont retrouvés derrière les barreaux. Pour réduire leur peine, ils ont trouvé une astuce : contribuer au progrès de la science grâce à des ouvrages scientifiques et des livres de toutes sortes.

Professeurs complices

Selon l'enquête ouverte par les procureurs anticorruption, ces nouveaux auteurs ont réussi leur opération grâce à la complicité de plusieurs professeurs d'université. « Le cadre législatif très imprécis permet à des non-spécialistes d'apprécier le caractère scientifique d'un ouvrage, lit-on dans un communiqué de la commission d'éthique de l'université de Bucarest. Leur décision est arbitraire, mais elle permet de réduire les peines. » Le plus souvent, les enseignants qui ont recommandé ces ouvrages pour publication ne les ont même pas lus. C'est le cas du livre intitulé « Le Contrôle de la qualité du lait, des produits laitiers et du miel », signé par Sorin Apostu, maire de la ville de Cluj, située dans le nord-ouest du pays, condamné à quatre ans de prison ferme en 2014. Son livre a été recommandé pour publication par Dorin Tibulca, professeur à l'université de Cluj. « C'est un ouvrage scientifique qui sera très utile aux étudiants », a-t-il déclaré à la suite de l'enquête des procureurs. Je ne l'ai pas encore lu, mais cela valait la peine de l'écrire. »

Le plagiat est aussi courant chez cette nouvelle vague d'écrivains. George Copos, un riche homme d'affaires condamné en août 2014 à quatre ans de prison ferme, auteur de cinq livres, en a été accusé. « Je n'ai repris que 2 % d'autres auteurs, a-t-il déclaré. C'est une limite acceptable, je n'appellerais pas ça du plagiat. » Les étudiants roumains ont protesté eux aussi contre cet engouement pour l'écriture né dans les prisons. Le 10 janvier, l'Alliance nationale des associations d'étudiants de Roumanie a rendu public l'étude : « Les universités copier-coller : le phénomène du plagiat et l'imposture académique dans l'enseignement supérieur roumain », et a tiré la sonnette d'alarme contre ce fléau. « L'imposture académique est allée trop loin, affirme cette étude. Nous aimerions être fiers d'avoir étudié en Roumanie. Nous ne voulons pas que le système d'éducation que nous avons intégré avec bonne foi produise cette série de vols intellectuels. »

Le rapport des procureurs a de quoi inquiéter : 38 universités publiques et 24 écoles privées sont mêlées à cette affaire riche en cas exotiques. Un voleur a signé quatre livres sur les finances ; un meurtrier a publié « Evolution versus création » ; un voleur d'essence a écrit un guide gastronomique ; et un chanteur a signé deux ouvrages sur la médecine dentaire. Cette production risque de ternir l'image des universités roumaines, qui réagissent avec retard à ce dérapage. L'enquête des procureurs anticorruption n'en est qu'à ses débuts, mais elle a commencé à calmer la frénésie d'écriture scientifique des détenus roumains. ■